



www.form-att.fr

Le droit

Marchés publics - Loi M.O.P

Objectifs :

- Comprendre et appliquer les règles de maîtrise d'œuvre.
- Maîtriser le contenu de la mission de maîtrise d'œuvre.
- Négocier la rémunération et encadrer le coût des travaux.

Programme :

- Le contexte d'intervention du maître d'œuvre :
 - ❖ Introduction.
 - ❖ Disposer d'un cahier des charges de l'ouvrage.
- Le choix de la mission de maîtrise d'œuvre, contenu et enjeux :
 - ❖ Déterminer la mission de maîtrise d'œuvre.
 - ❖ Connaître les éléments de mission de maîtrise d'œuvre en bâtiment neuf.
 - ❖ Connaître les éléments de mission de maîtrise d'œuvre en réhabilitation réutilisation de bâtiment.
 - ❖ Quelles sont les différences en infrastructure.
 - ❖ Maîtriser les missions de base en bâtiment.
 - ❖ Identifier les éléments de missions complémentaires d'assistance.
 - ❖ Prendre en compte le moment d'intervention des entreprises.
- Détermination et négociation des dispositions contractuelles de maîtrise d'œuvre :
 - ❖ Comprendre les obligations contractuelles de maîtrise d'œuvre.
- Cas pratiques.

Intervenant : Consultant, spécialiste des marchés publics de travaux

Public : Acteurs d'opérations de bâtiments, assistant à la maîtrise d'ouvrage publique ou privée...

Durée : 2 jours

Nombre de participants : 12 personnes maximum

FORM-ATT

Tél : + 33 (0)4 91 47 01 45 / Fax : + 33 (0)4 91 42 97 82

GSM : + 33 (0)6 46 08 46 36 / @ : contact@form-att.fr

S.A.R.L. au capital de 10 000€ - RCS 504 872 128

SJRET 504 872 128 00013 - APE 8559A - N° Formateur 93 13 13118 13

Siège social : MJN des Arnavaux - Chemin du Marché d'intérêt National

Bâtiment Administratif - 13323 MARSEILLE Cedex 14